



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

air

Question écrite n° 3295

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le récent rapport du Conseil national de l'air, qui a constaté le maintien, au-delà des seuils admis, de la pollution par le soufre et l'apparition de nouveaux polluants, herbicides et pesticides, dans l'air des villes. Ce rapport préconise un renforcement de la loi sur l'air n° 96-1236 du 30 décembre 1996, comme l'a souhaité l'Association des maires de France (mars 2002). Connaissant l'intérêt qu'elle porte aux préoccupations des maires, il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ce rapport.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative au rapport du Conseil national de l'air sur la mise en oeuvre de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30 décembre 1996. Ce rapport met en évidence les progrès accomplis en matière de qualité de l'air, notamment en ce qui concerne le plomb et le dioxyde de soufre, ainsi que le bon fonctionnement du système français de surveillance de la qualité de l'air. Il relève néanmoins que l'évolution de certains polluants (particules fines, ozone), dont l'impact sur la santé est maintenant bien connu, ne marque pas encore de progrès notable. Il convient donc de poursuivre avec ténacité une politique de réduction de l'exposition des citoyens aux émissions polluantes et aux odeurs émanant des transports, des activités industrielles et du chauffage urbain. Le Gouvernement y est déterminé. La ministre de l'écologie et du développement durable souhaite engager une large consultation auprès des autres acteurs de la qualité de l'air en France (collectivités locales, industriels, associations de protection de l'environnement) sur la base de ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3295

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 2002, page 3206

Réponse publiée le : 24 février 2003, page 1407